

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15/10/2007  
Publication : 19/10/2007



Pour le Président du Conseil Général  
par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif  
de l'Assemblée

N° CP

Séance du 12 OCT. 2007

4<sup>e</sup>/11507

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

### **SUBVENTION D'INVESTISSEMENT A L'ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE EPIDEMIOLOGIQUE POUR LES REGISTRES DANS LE HAUT-RHIN (ARER 68)**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5<sup>e</sup>/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Attribue à l'Association pour la Recherche Epidémiologique pour les Registres dans le Haut-Rhin une subvention d'investissement d'un montant de 10 000 € pour son déménagement dans de nouveaux locaux.
- ❖ Autorise le versement de la subvention d'investissement de 10 000 € à l'Association pour la recherche Epidémiologique pour les Registres dans le Haut-Rhin.
- ❖ Cette somme sera prélevée sur H 012, Fonction 50, Nature 2042, Enveloppe 89857.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre

.....abstentions